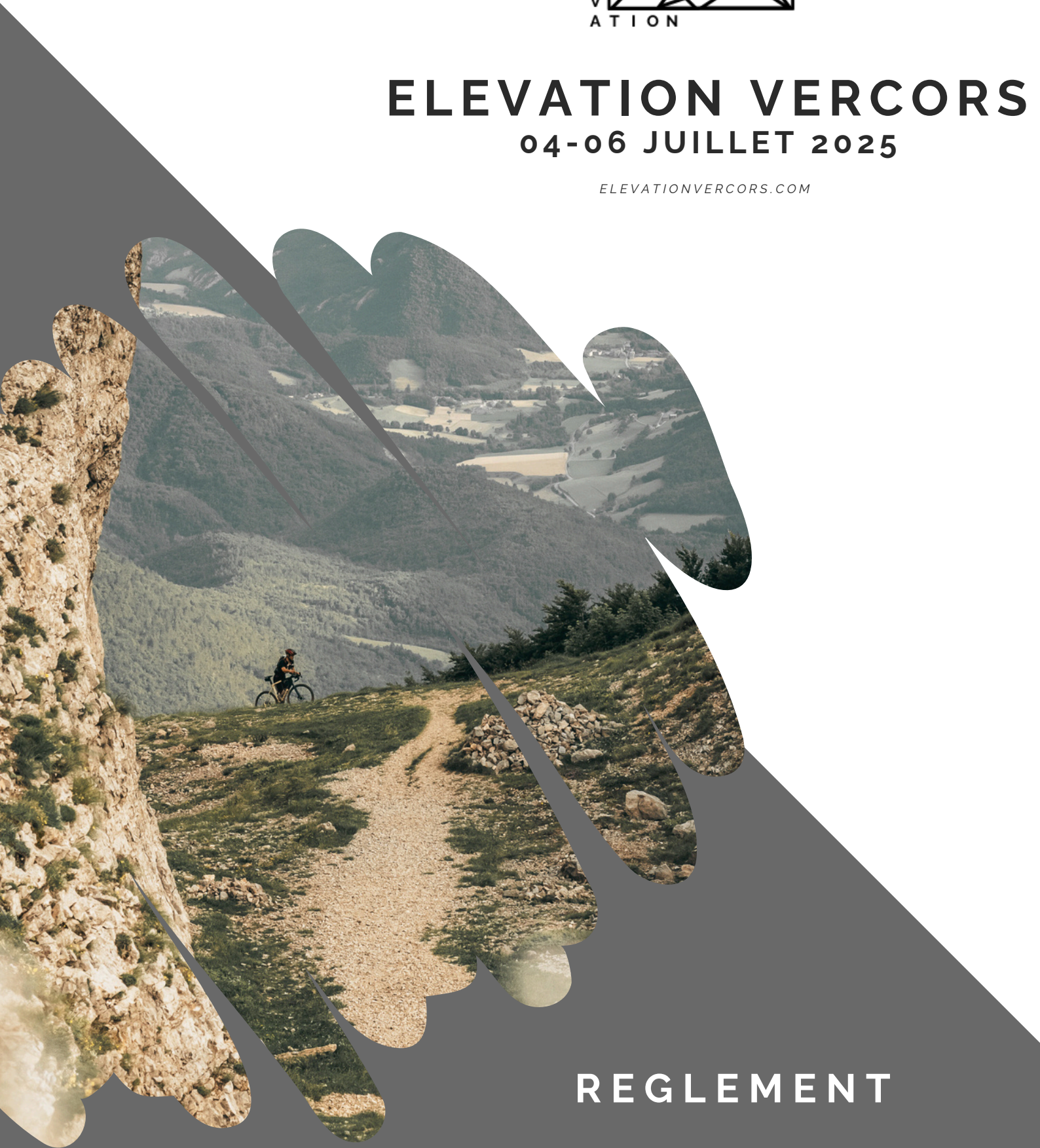


# ELEVATION VERCORS

04-06 JUILLET 2025

[ELEVATIONVERCORS.COM](http://ELEVATIONVERCORS.COM)



REGLEMENT

# MATIÈRES



---

**03**

PREAMBULE

---

**04**

DEROULEMENT DE  
L'ÉPREUVE

---

**04**

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

---

**05**

INSCRIPTION ET  
ANNULATION

---

**05**

DOCUMENTS À FOURNIR

---

**06**

ASSURANCE

---

**06**

RAPPEL SUR LA NOTION  
D'AUTONOMIE

---

**07**

RÈGLES À RESPECTER

---

**09**

CONTACTS

---

# PREAMBULE

ELEVATION VERCORS une épreuve de cyclisme ultra-distance réalisée en autonomie sur un parcours défini par l'organisateur, l'association Elevation Events. La trace emprunte en majorité des chemins nécessitant l'utilisation d'un Gravel ou d'un VTT. Les vélos à assistance électrique ne sont pas autorisés. Aucun classement officiel ne sera publié, un tableau des finishers le sera, et aucun balisage ne sera présent sur le parcours. Une trace GPS au format GPX sera fournie aux participants en amont de l'épreuve.

Compte-tenu de l'engagement de la trace tant sur sa durée, son dénivelé et l'isolement relatif de certaines sections en cas de pépin, l'épreuve bien qu'accessible n'est pas à prendre à la légère. Lors de l'inscription l'organisation demandera de détailler le CV sportif de chaque participant. Elle se réserve le droit, après avoir pris contact avec les participants concernés, de refuser le droit à l'inscription si ces derniers ne présentent pas d'expérience suffisante dans la pratique des sports d'endurance.



# DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Le parcours représente 350km et 10 000m de dénivelé positif.

Lieu de départ et d'arrivée : Salle des fêtes de L'Albenc (Isère)

Accueil et vérification du matériel obligatoire : **Jeudi 03 Juillet à partir de 15:00**

Briefing obligatoire : **Jeudi 03 Juillet à 19:30**

Date et horaire de départ de l'ELEVATION VERCORS : **Vendredi 04 Juillet 2025 à 07:00**

Les participants s'élanceront par vague de 6 personnes toutes les deux minutes.

Le nombre de participants est limité à 100.

Durée maximale de l'épreuve : 60h (soit le **dimanche 06 Juillet à 19:00** : au-delà de cet horaire, l'organisation pourrait ne plus assurer l'accueil à L'Albenc).

En cas d'abandon, il est obligatoire d'en informer l'organisation de l'épreuve.

A mi-parcours une barrière horaire sera mise en place et les concurrents hors délais seront redirigés sur un parcours plus court pour relier l'arrivée dans les délais.

En cas de bulletin météo très mauvais, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours et d'en informer les participants quelques heures avant le départ ou même durant l'épreuve.

## MATERIEL OBLIGATOIRE

- Casque
- Sifflet
- Gilet haute visibilité ou similaire.
- GPS ou dispositif GPS sur votre téléphone portable.
- Eclairage blanc à l'avant et rouge à l'arrière.
- Couverture de survie
- Tracker GPS fourni par l'organisation
- Téléphone portable allumé
- Pièce d'identité
- Réserve d'eau d'au moins 1,5L



Par ailleurs, compte tenu de l'aspect nature et autonome de l'épreuve, les participants sont susceptibles d'être confrontés à des conditions climatiques difficiles et des problèmes mécaniques. Nous vous **recommandons** d'avoir en votre possession :

- Vêtements de pluie
- Vêtements chauds
- Matériel de réparation (pompe, chambre à air, etc...)
- Batterie pour recharger le matériel électronique
- Matériel de bivouac (bivy, duvet, tente, etc...)
- Un peu de monnaie et une carte bleue
- Quelques barres énergétiques.



## INSCRIPTION & ANNULATION

Le **prix de l'inscription s'élève à 125€**. Il comprend notamment l'assurance dommage corporelle et rapatriement, le repas complet du jeudi soir, la balise GPS, une belle galerie de photos pour chacun et d'autres surprises. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 Juin 2025 dans la limite des 100 places disponibles.

**En cas d'annulation** de votre inscription :

- Jusqu'au 1er Avril 2025 : remboursement à 100%
- Jusqu'au 1er Mai 2025 : remboursement à 50% (*sauf si assurance annulation Assur'Connect > 80%*)
- Passé le 1er Mai 2025, plus aucun remboursement ne sera possible (*sauf si assurance annulation Assur'Connect > 80%*)
- Un transfert de dossard à une autre personne est autorisé sans frais.

A noter donc qu'en parallèle des modalités de remboursement de l'organisateur, la plateforme d'inscription de l'événement, Sports'N Connect, propose via Assur'Connect une assurance annulation à payer au moment de votre inscription en sus des 125€. Elle permet en cas d'annulation le remboursement, jusqu'à 72h après le départ, de 80% de votre inscription.

Si les 100 places sont pourvues avant la clôture des inscriptions, il sera possible de s'inscrire sur une liste d'attente. En cas de désistement parmi les inscrits, le premier sur la liste d'attente sera contacté et devra répondre dans un délai de 48h. En cas d'absence de réponse ou de réponse négative le suivant sur la liste sera contacté à son tour, etc...

## DOCUMENTS A FOURNIR

A fournir à l'organisation dès que possible et avant le 24 Juin 2025 :

- Un **certificat** de non contre indication à la pratique du cyclisme ultra distance délivré par un médecin et datant de moins de 1 an au moment du départ.

Il sera à déposer sur la plateforme d'inscription Sports'N Connect,

- Une **attestation** sur l'honneur **valant caution** pour le tracker GPS (100€ en cas de perte/casse) sera à valider en ligne lors de votre inscription
- Le **règlement** de l'épreuve est à approuver sur la plateforme d'inscription. Vous pourrez le retrouver également sur [elevationvercors.com/reglement/](http://elevationvercors.com/reglement/)



## RAPPEL SUR LA NOTION D'AUTONOMIE

Etre en autonomie complète signifie n'avoir accès à aucune aide ni assistance extérieure prévue et anticipée.

L'alimentation et les boissons seront emportées et/ou achetées dans les commerces rencontrés sur le parcours.

Chaque cycliste doit également disposer des équipements nécessaires afin de faire face aux conditions météorologiques susceptibles d'être rencontrées ainsi qu'aux éventuels incidents (crevaisons, bris de chaîne, chutes...) Chaque cycliste doit s'assurer de l'état de fonctionnement de son vélo, sa maintenance et sa protection (y compris le vol) avant, durant et après l'épreuve.

Chaque cycliste doit gérer sa vitesse de progression et ses phases de repos/sommeil.

## ASSURANCE

Le participant est autonome et se doit comme dans toute activité de loisir privée d'être couvert par une assurance responsabilité civile. Chaque participant est responsable des accidents dont il peut être l'auteur ou la victime. Le participant ou ses proches ne peuvent se retourner contre l'organisation de l'ELEVATION VERCORS en cas d'accident ou de décès. Le participant s'engage en ayant pleinement conscience des risques encourus par la pratique du cyclisme sur chemin et sur routes ouvertes. Une assurance dommage corporelle et rapatriement est incluse dans l'inscription et sera assurée par Assur'Connect.

De son côté l'association est couverte au titre de sa responsabilité civile (ainsi que les bénévoles participant à l'organisation de l'épreuve)



# REGLES A RESPECTER

- Chaque participant s'engage et participe à l'épreuve sous sa propre et exclusive responsabilité
- Avoir 18 ans au moment du départ (les mineurs même accompagnés par un adulte/parent ne seront pas acceptés)
- Être médicalement apte à des épreuves d'ultra-distance (un certificat médical de non-contre indication à la pratique du cyclisme ultra distance sera obligatoire datant de moins de 1 an à la date du début de l'épreuve)
- Les vélos à assistance électrique ne sont pas autorisés à prendre le départ
- Le briefing du jeudi soir est obligatoire
- Vous devez suivre et compléter l'ensemble de la trace fournie par l'organisation pour être finisher. Si vous quittez temporairement la trace (pour trouver de la nourriture, vous reposer, etc) vous devez reprendre la trace à l'exact endroit où vous l'avez quittée
- L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de personnes n'ayant pas respecté les règles lors de précédentes épreuves.

## SECURITE

- Le port du casque est obligatoire
- Le port d'un gilet haute visibilité est obligatoire à la tombée de la nuit ou par faible visibilité
- Votre vélo devra être équipé d'un éclairage blanc à l'avant et rouge à l'arrière
- Respecter le code de la route sur les routes ouvertes à la circulation
- En cas d'accident ou de blessure, merci de contacter les secours en composant le 112. Avertir la direction de l'épreuve au numéro indiqué lors du briefing.
- Chaque participant est libre de rouler quand il le veut. La route de nuit est particulièrement dangereuse. Il est recommandé de s'arrêter quelques heures durant la nuit.
- Tout participant cédant sa balise GPS à une tierce personne sera disqualifié. Cette cession dégage de fait la responsabilité de l'organisation en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers lors de l'épreuve.



## ASSISTANCE

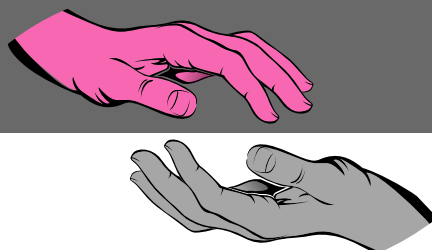
- Aucune assistance extérieure n'est possible. Les participants doivent être autonomes (logement, nourriture, incidents mécaniques ou physiques)
- Il est interdit de déposer du matériel ou ravitaillement sur le parcours pour le récupérer durant l'épreuve
- Les seules assistances autorisées sont celles que vous trouverez sur la route et accessibles à tous: magasins, restaurants, hôtels...
- L'assistance locale, de personnes que vous rencontrerez sur le parcours est autorisée, à condition que cela ne soit pas prémédité et que vous ne les connaissiez pas
- Les bénévoles présents sur les différents checkpoints ou endroits du parcours ne seront pas habilités à porter assistance
- Les véhicules d'assistances sont interdits
- Le drafting entre participants ou avec des tiers n'est pas autorisé
- En cas de non-respect du règlement (notamment au niveau de l'assistance), l'organisation appliquera des pénalités de temps pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve

## SAVOIR-ETRE

- L'entraide entre participants est autorisée voire même obligatoire si vous voyez un concurrent en détresse physique
- En cas d'abandon, merci de le signaler à la direction de l'épreuve, et de rentrer sur le site d'arrivée par vos propres moyens
- Prendre soin du tracker GPS qui vous sera prêté pour la durée de l'épreuve (une facture de 100€ sera appliquée en cas de balise perdue ou détériorée)
- Respecter les autres usagers des chemins que vous allez emprunter (piétons, chevaux, cyclistes). Vous n'êtes pas prioritaires, restez courtois en toutes circonstances
- Les participants doivent impérativement respecter les lieux (nature, lieux publics et privés) qu'ils vont fréquenter lors de l'épreuve
- Le Vercors est classé en Parc Naturel Régional, il est interdit de sortir des chemins tracés et qui ont fait l'objet d'une validation par le Parc.
- Il est formellement interdit de jeter des ordures sur la route et dans la nature. Les participants pourront être tenus responsables des dégradations constatées, obtenir des pénalités allant jusqu'à l'exclusion de l'épreuve et des éditions suivantes.

## DROIT A L'IMAGE

- Les concurrents acceptent l'exploitation par l'organisateur et leurs partenaires des images et des photos faites lors de l'événement. Ceci sans limitation ni dans le temps, le support ou la quantité ni le mode de diffusion. Ceci comprend le droit d'utilisation sans frais de toute photo ou image vidéo pour toute utilisation commerciale, promotionnelle ou publicitaire dans tout type de support (y compris internet).





# CONTACTS

Association Elevation Events

**elevationvercors@gmail.com**



elevationvercors.com



@elevation\_vercors



Elevation Vercors

